

Assemblée générale de l'AESS
Mercredi le 15 janvier 2020
Hall du pavillon SB

Ouverture de l'Assemblée générale à 12h44

Proposé par : Laurence Coursol
Appuyé par : Patricia Sorya
Adopté à l'unanimité

- Que Jean-Sébastien et Ximena soient au secrétariat et à l'animation

Proposé par : Laurence Coursol
Appuyé par : Souleimen Jmii
Adopté à l'unanimité

0.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0.4 Adoption du dernier PV (16 octobre 2019)

1. Appui Comité de soutien aux parents étudiants-es (CSPE-UQAM)
2. Appui à La planète s'invite (LPS)
3. Réformes en immigration
4. Plan d'action
5. Élections
6. Avis de motion
7. Questions à l'exécutif
8. Varia
9. Fermeture

Proposé par : Émilie Gagné
Appuyé par : Benjamin Groult

Amendement : Que le point « Avis de motion » soit traité en premier

Proposé par : Laurence Coursol
Appuyé par : Étienne Soucy
Adopté à majorité

Amendement : Qu'un point « Positionnement politique » soit ajouté après le point « Réformes en immigration »

Proposé par : Émilie Gagné
Appuyé par : Étienne Soucy
Adopté à l'unanimité

- Qu'après amendement, l'ordre du jour de l'AG soit celui-ci :

0.4 Adoption du dernier PV (16 octobre 2019)

1. Avis de motion
2. Appui Comité de soutien aux parents étudiants-es (CSPE-UQAM)
3. Appui à La planète s'invite (LPS)
4. Réformes en immigration
5. Positionnement politique
6. Plan d'action
7. Élections
8. Questions à l'exécutif
9. Varia
10. Fermeture

Proposé par : Émilie Gagné

Appuyé par : Benjamin Groutt

Adopté à majorité

1. Avis de motion

*Considérant que le poste de déléguée au Secrétariat a existé par le passé dans les structures de l'AESS;
Considérant que le poste de déléguée à la coordination est resté vacant pendant 6 des 7 dernières années où nous avons eu les règlements généraux actuels;
Considérant qu'un poste tel que celui de coordination ne cadre pas avec avec la culture organisationnelle horizontale traversant l'ensemble des règlements généraux actuels de l'AESS;*

- Qu'au Chapitre 4 « Conseil exécutif », Section 2 « Composition », que le poste de déléguée à la coordination soit remplacé par un poste de déléguée au secrétariat.
- Qu'à l'article 51, les tâches de l'ancien poste soient remplacées par: 1. Elle s'assure de la bonne rédaction des procès verbaux du Conseil exécutif; 2. Elle vérifie que le Conseil exécutif respecte les Statuts et règlements de l'AESS; 3. Elle s'assure de la mise à jour des Statuts et règlements de l'AESS; 4. La validité des procès verbaux, des Statuts et règlements et du Code de procédure sont sous sa responsabilité.
- Que les articles suivant celui-ci soient décalés en conséquence

Proposé par : Laurence Coursol

Appuyé par : Souleimen Jmii

Adopté à l'unanimité

2. Appui Comité de soutien aux parents étudiants-es (CSPE-UQAM)

- Q'une présentation de 3 minutes ait lieu

Proposé par : Éléonore Dansereau

Appuyé par : Delila Boussetta

Adopté à l'unanimité

Attendu que l'UQAM a une volonté de démocratisation et d'accessibilité des études universitaires;

Attendu que le plan stratégique 2015-2019 de l'UQAM incluait l'accompagnement et le soutien des étudiant-es aux besoins particuliers tel que les parents-étudiants;

Attendu que le nombre d'étudiant-es devant concilier famille-études est estimé à près du quart de la population universitaire;

Attendu que le nombre de femmes devant concilier famille-études est estimé à plus du double de l'ensemble des parents étudiants;

Attendu que la conciliation famille-études représente des défis supplémentaires pouvant affecter non seulement la persévérance et la réussite universitaire des parents étudiants, mais également le bien-être de leur-s enfant-s et de leur conjoint-e;

- Que l'AESS se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut de parent étudiant;
- Que l'AESS se positionne en faveur de l'instauration d'un processus de recensement volontaire des parents étudiants au sein de l'UQAM;
- Que l'AESS se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut réputé temps plein pour les parents étudiants au même titre que le programme d'aide financière aux études;
- Que ce statut inclut la reconnaissance de la grossesse dès qu'un billet médical l'atteste;
- Qu'en attendant une politique uqamienne pour les parents étudiants, l'AESS s'engage à travailler activement afin de s'assurer que les raisons familiales soient incluses et reconnues dans les raisons de délais ou de report d'examens auprès de l'UQAM.
- Que l'AESS diffuse les documents et informations du CSPE à ses membres et inclut un référencement sur son site web vers le site du CSPE-UQAM

Proposé par : Éléonore Dansereau

Appuyé par : Roxanne Turcotte

Adopté à l'unanimité

3. Appui à La planète s'invite (LPS)

- Q'une présentation de 3 minutes ait lieu

Proposé par : Chloé Giraud

Appuyé par : Laurence Coursol

Adopté à l'unanimité

Considérant que l'AESS a adopté l'an passé une politique environnementale;

Considérant que l'urgence climatique requiert des prises d'actions immédiates de la part de toute la société, dont les étudiants.es;

Considérant la mobilisation étudiante importante de la dernière année pour dénoncer les problématiques environnementales;

Considérant que le groupe La Planète s'invite à L'UQÀM fut initié par des étudiantes de l'AESS et rejoint maintenant des étudiants.es de plusieurs facultés;

Considérant la continuation de la mobilisation et des activités de sensibilisation autant sur le campus des sciences qu'ailleurs dans l'UQÀM cette session;

Considérant que la contribution financière de l'AESS à LPSUQÀM lui permettra de répondre au sentiment d'écoanxiété que partagent plusieurs de ses membres par des actions concrètes se déroulant sur le campus;

- Que l'AESS apporte son soutien LPSUQÀM en lui fournissant un budget de 500\$ pour la session d'hiver 2020.
- Que cette somme soit prise de la case budgétaire Mobilisation du budget de l'AESS.
- Que l'AESS appuie LPSUQÀM dans ses actions de mobilisation et d'éducation à l'UQÀM.
- Que l'AESS apporte son aide pour la réservation de locaux et la diffusion nécessaires à l'organisation de conférences, d'activités de sensibilisation, de 5 à 7 et de réunions.
- Que LPSUQÀM s'assure de diffuser ses événements aux membres de l'AESS.

Proposé par : Chloé Giraud

Appuyé par : Gabriel Poisson

Adopté à l'unanimité

4. Réformes en immigration

Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays anciennement colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire;

Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la "soi-disant" laïcité de l'État et qu'il persiste aujourd'hui dans son attaque avec la modification au Programme expérience québécoise (PEQ), ainsi que le fameux "test des valeurs", participant donc à la (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;

Considérant que ces modifications réglementaires et juridiques s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal;

Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise ;

Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;

- Que l'AESS s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement ainsi qu'à ses dérives identitaires;
- Que l'AESS dénonce la décision du gouvernement de vouloir aller de l'avant avec une remouture de la réforme d'immigration ainsi que sa décision de maintenir l'ajout d'une liste de programmes d'éducation permettant l'accès au PEQ;
- Que l'AESS se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à notre société à leur simple force de travail;
- Que l'AESS se positionne contre la vision réductrice de la mission de l'éducation et des études supérieures qui, pour notre gouvernement, n'a de valeur que si elle sert à produire des travailleuses et travailleurs et non plus à faire avancer la connaissance, la recherche et plus globalement, la société;
- Que l'AESS dénonce une énième attaque contre l'immigration et les minorités au sein de notre société ainsi que contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures;
- Que l'AESS encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement;
- Que l'AESS encourage les autres associations étudiantes, syndicats et autres groupes à se doter d'un mandat identique;
- Que l'AESS soutienne et diffuse les moyens de pression entrepris par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part, et qu'elle se solidarise avec leurs revendications;
- Que l'AESS fasse les démarches nécessaires pour inviter toutes et tous à être solidaires, à refuser une division qui participe, encore une fois, aux hiérarchies fallacieuses au sein de nos sociétés et à refuser tout compromis, surtout sous forme de clauses orphelines;
- Que la mobilisation se fasse dans une logique de contestation large contre les politiques xénophobes, anti-migratoires et misogynes du gouvernement;

- Que l'AESS convoque une Assemblée générale de grève dans la semaine suivant la publication de la nouvelle mouture de la réforme sur l'immigration.
- Que l'AESS s'oppose à la présence des entreprises à but lucratif, du patronat et des organismes qui les représentent à la table de négociations du PEQ.
- Que l'AESS s'oppose à tout plafond du nombre d'immigrant.e.s admis.e.s.

Proposé par : Laurence Coursol

Appuyé par : Étienne Soucy

Adopté à l'unanimité

5. Positionnement politique

Considérant le mandat Boycott, Désinvestissement et Sanction (BDS) adopté par l'ASSÉ en 2008, par le SÉtuE le 21 février 2017, par l'AFESPED et l'AFESH le 23 février 2017, par l'ADEESE le 21 septembre 2017 et par l'AFELC le 12 Avril 2019;

Considérant la dimension coloniale de l'établissement de l'État d'Israël et de l'ensemble de ses politiques à l'égard des Palestinien.ne.s ;

Considérant la discrimination systématique des habitant.e.s « arabes » possédant la nationalité israélienne au sein de la juridiction israélienne qui les relèquent au statut de citoyen.ne.s de seconde zone;

Considérant les violations persistantes du droit international par Israël depuis 1948 et ce, en dépit des décisions de la Cour internationale de Justice et des résolutions des Nations Unies à son encontre ;

Considérant les cinq millions de réfugié.e.s palestinien.ne.s recensé.e.s par l'agence onusienne UNWRA, à qui l'État d'Israël nie tout droit de retour, ne respectant pas la résolution 194 des Nations Unies) ;

Considérant l'occupation militaire de la Cisjordanie et de Gaza depuis 1967, la construction de murs transformant ces régions en prisons à ciel ouvert, la construction de colonies « sionistes », les exactions quotidiennes de l'armée israélienne à l'égard des civil.e.s palestinien.ne.s et les crimes de guerre commis lors des diverses opérations ;

Considérant que le traitement infligé aux Palestinien.ne.s par l'État d'Israël peut et doit être analysé comme un apartheid systémique ;

Considérant que le gouvernement canadien joue un rôle important dans le maintien de l'apartheid israélien, de l'occupation et de la colonisation en appuyant inconditionnellement les politiques du gouvernement israélien et la persistance de la coopération du gouvernement québécois avec le régime d'apartheid d'Israël ;

Considérant l'appel au boycott lancé le 9 juillet 2005 par plus de 170 organisations palestiniennes à la société civile internationale ;

Considérant que la campagne BDS (Boycott Désinvestissement et Sanction) prend de plus en plus d'ampleur au niveau international ;

Considérant la multiplication des tentatives d'interdire le mouvement BDS de la part des gouvernements occidentaux, notamment du gouvernement canadien ;

Considérant la victoire remportée en 1991 lors de la lutte pour abolir l'apartheid en Afrique du Sud au moyen de diverses formes de boycotts, désinvestissements et sanctions ;

Considérant que l'UQAM joue un rôle dans le maintien de l'apartheid israélien, de l'occupation et de la colonisation en collaborant, entre autres académiquement, avec des universités israéliennes ;

- Que l'AESS-UQAM affirme sa solidarité avec les luttes d'autodétermination des Palestiniennes et Palestiniens ;
- Que l'AESS-UQAM adopte un mandat BDS en s'engageant à appuyer la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions ;

- Que l'AESS-UQAM dénonce l'apartheid israélien et la complicité des gouvernements canadiens et québécois et de l'administration municipale de la Ville de Montréal avec l'État d'Israël ;
- Que l'AESS-UQAM s'engage à appliquer activement un boycott académique et culturel en faisant notamment pression sur les instances uqamiennes pour faire cesser toute collaboration avec les institutions et entreprises participant à la colonisation de la Palestine ;
- Que l'AESS-UQAM fasse la promotion d'une collaboration plus accrue entre l'UQAM et les universités et institutions palestiniennes ;
- Que l'AESS-UQAM encourage les autres associations et les autres instances de l'UQAM à adopter des mandats BDS.

Proposé par : Émilie Gagné
 Appuyé par : Étienne Soucy
 Adopté à l'unanimité

Considérant la logique d'accumulation et de course à la productivité néolibérale ambiante dans nos sociétés ;

Considérant que cette logique exerce des pressions d'autant plus fortes dans les institutions universitaires pour qu'elles embrassent une logique productiviste aveugle, qui s'inscrit en opposition avec leurs missions d'éducation, de recherche et de diffusion des savoirs ;

Considérant le ton alarmiste lors de la dernière allocution publique de la rectrice sur la situation financière de l'UQAM, le recrutement, la nécessité de réformer nos modes de « gouvernance », le nécessaire allègement de nos procédures institutionnelles de décision ainsi que ladite « crise » uqamienne ;

Considérant les nombreuses attaques à l'encontre, depuis les deux dernières années, de nos institutions démocratiques, paritaires et représentatives, notamment par la création de tables de concertation sur lesquelles ont siégé des personnes non désignées par leurs unités d'appartenance, donc non tenues par un devoir de reddition de compte ;

Considérant les trop nombreuses rencontres informelles durant la même période qui, d'une part, contournent les instances décisionnelles et, d'autre part, manquent de la transparence qu'exige la reddition de compte, notamment par l'absence de procès-verbaux permettant le suivi des dossiers ;

Considérant que l'urgence ne peut et ne doit en aucun cas être un cadre décisionnel ni le moteur des réformes ;

Considérant les multiples attaques à l'encontre de la démocratie étudiante, au sein de notre institution comme en dehors ;

Considérant les multiples mesures pour reporter de façon détournée la charge financière sur les portefeuilles étudiants et qui constituent des augmentations masquées des frais de scolarité ;

Considérant que les pressions faites en faveur de l'augmentation des cotisations étudiantes aux SVE sont conditionnelles au maintien du panier de service ;

Considérant l'inaccessibilité des états financiers détaillés des SVE pour les cinq dernières années malgré les demandes répétées ;

Considérant que les cadres de l'UQAM (incluant les cadres du SVE) se sont accordé-e-s une augmentation de salaire de 1,3 % et qu'il est alors inconséquent de prétexter un manque budgétaire ;

- Que l'AESS dénonce les attaques néolibérales systémiques contre l'éducation, la recherche et la pensée critique ;
- Que l'AESS dénonce le ton alarmiste de l'administration qui normalise des volontés de réformes antidémocratiques ;

- Que l'AESS dénonce la délégitimation par l'administration des principes démocratiques, de reddition de compte et de transparence de l'UQAM, qui marquent son identité sous couvert de soi-disant nécessités de changements ;
- Que l'AESS rappelle que les modalités de fonctionnement, tout comme les structures institutionnelles de l'UQAM, ont été, depuis sa fondation il y a 50 ans, mises en place et pensées afin d'assurer à notre communauté et à notre institution un fonctionnement démocratique, représentatif, inclusif et transparent ;
- Que l'AESS dénonce une énième précarisation de la population étudiante et se refuse à la surfacturation cachée des frais étudiants ;
- Que l'acceptation de la hausse des cotisations soit conditionnelle au fait :
 1. Que les SVE s'engagent à couper au moins un poste de cadre, minimalement celui de direction adjointe;
 2. Que l'AESS reconnaisse qu'elle ne peut se positionner sur la hausse des cotisations aux SVE sans avoir les informations complètes et que toute décision sur cette hausse est conditionnelle à l'accès aux états financiers détaillés des années précédentes ;
 3. Que le SVE se dote, comme par le passé, d'un budget propre et qu'il ne soit plus inclus au budget large de l'UQAM, de façon à ce qu'il puisse y avoir un suivi des dépenses et revenus, le tout dans un but d'une plus grande transparence face à la façon dont sont dépensées les cotisations de nos membres;
 4. Que le budget des SVE soit entériné par l'instance du CVE;
 5. Que les SVE soient financièrement redevables envers le CVE;

Proposé par : Laurence Coursol

Appuyé par : Mélanie Côté-Cyr

Adopté à l'unanimité

6. Plan d'action

- Que ce point soit mis en dépôt jusqu'à la fin de l'assemblée, avant le point varia

Proposé par : Philippe Soucy

Appuyé par : David Martin G-Lalande

Adopté à l'unanimité

7. Élections

Les postes exécutifs sans personnes déléguées élues en AG sont Secrétariat, Affaires financières et Communications.

- Mélanie Côté-Cyr se présente comme déléguée aux affaires financières
Appuyée par : Laurence Coursol
- Élue à la majorité
- Gabriel Poisson se présente comme délégué aux communications
Appuyé par : Souleimen Jmii
- Élu à la majorité

Secrétariat : Personne ne se présente

Il y a des postes de disponibles pour des personnes adjointes dans toute les délégations qui ont des exécutant.e.s élu.e.s.

- David Martin-Lalande se propose comme adjoint aux affaires internes
Patricia Sorya appuie
- Élu à l'unanimité

Personne d'autre ne se présente

9. Questions à l'exécutif

Aucune intervention

Retour sur le Point 6 précédemment mis en dépôt

6. Plan d'action

Considérant le manque de formation étudiante sur les nouveaux enjeux militants

Considérant l'absence d'associations étudiantes nationales pouvant aider à la coordination entre les groupes étudiants

Considérant le manque de transmission de la culture militante d'une génération à l'autre

Considérant qu'il existe en ce moment une tournée des mobs sur les différents campus

Que l'AESS participe à la tournée « Pour réveiller les mobs »

Que l'AESS alloue un budget pouvant aller jusqu'à 500\$ en fonction de son implication.

Proposé par : Philippe Soucy

Appuyé par : Souleimen Jmii

Amendement : Que le 500\$ soit pris de la case mobilisation

Proposé par : Émilie Gagné

Appuyé par : Souleimen Jmii

Adopté à l'unanimité

Que la proposition telle qu'amendée soit adopté :

Considérant le manque de formation étudiante sur les nouveaux enjeux militants

Considérant l'absence d'associations étudiantes nationales pouvant aider à la coordination entre les groupes étudiants

Considérant le manque de transmission de la culture militante d'une génération à l'autre

Considérant qu'il existe en ce moment une tournée des mobs sur les différents campus

- Que l'AESS participe à la tournée « Pour réveiller les mobs »
- Que l'AESS alloue un budget pouvant aller jusqu'à 500\$ en fonction de son implication.
- Que le 500\$ soit pris de la case mobilisation

Proposé par : Philippe Soucy
Appuyé par : Souleimen Jmii
Adopté à l'unanimité

10. Varia

11. Fermeture

Que l'Assemblée générale soit fermée à 14:01

Proposé par : Souleimen Jmii
Appuyé par : Étienne Soucy
Adopté à l'unanimité